

**INSTALLATION DU SIEGE D'UNE SOCIETE AU SEIN D'UN LOCAL
D'HABITATION**

ATTESTATION

Je soussigné(e)

Représentant légal de la société

Déclare installer le siège de ladite société à mon domicile personnel, lieu de ma résidence principale, conformément aux dispositions de l'article L 123-11 du code de commerce, pour :

une durée de 5 ans

une durée indéterminée dans la mesure où l'exercice de cette activité ne conduit à recevoir ni clientèle ni marchandise et qu'aucune disposition contractuelle et législative ne s'y oppose.

Fait à, le.....

Signature